



Anuario de Historia de la Iglesia
ISSN: 1133-0104
ahig@unav.es
Universidad de Navarra
España

Lamberigts, Mathijs; Declerck, Leo
La contribution de la «squadra belga» au Concile Vatican II
Anuario de Historia de la Iglesia, vol. 21, 2012, pp. 157-183
Universidad de Navarra
Pamplona, España

Disponibile in: <http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=35523355008>

- ▶ Come citare l'articolo
- ▶ Numero completo
- ▶ Altro articolo
- ▶ Home di rivista in redalyc.org

redalyc.org

Sistema d'Informazione Scientifica

Rete di Riviste Scientifiche dell'America Latina, i Caraibi, la Spagna e il Portogallo
Progetto accademico senza scopo di lucro, sviluppato sotto l'open acces initiative

La contribution de la «squadra belga» au Concile Vatican II

The Contribution of the «squadra belga» at Vatican II

Mathijs LAMBERIGTS* / Leo DECLERCK**

*Profesor en la Facultad de Teología y Estudios Religiosos de la Universidad Católica de Leuven. Coordinador de la Research Unit History of Church and Theology / Mathijs.Lamberigts@theo.kuleuven.be

**Investigador de la Facultad de Teología y Estudios Religiosos de la Universidad Católica de Leuven. Miembro de la Research Unit History of Church and Theology. Miembro del Centre for the Study of the Second Vatican Council / leo.declerck@theo.kuleuven.be

Abstract: In this article, the result of thorough archival research, we want to present the role of the so-called «Squadra Belga» at the Second Vatican Council. Our contribution clearly shows that the Squadra Belga consisted of a rather small group of Belgian bishops and theologians, who knew each other very well: many of whom had studied together in Rome, residing in the Belgian College, a college owned by the Belgian bishops. Moreover, the Belgian bishops appointed the professors of theology at the Catholic University of Louvain and interacted with theologians on a regular basis. Between the bishops and the theologians –some of them had been study-mates– there existed a mutual trust. Furthermore, several of these theologians were appreciated internationally for their research and engagement in ecumenism, biblical sciences, patristics and the like. Contrary to several theologians in France and Germany, the Louvain professors had never been the subject of condemnations. The Belgians were actively involved and played an important role in the drafting of what would become *Lumen Gentium*, *Dei Verbum*, *Unitatis Redintegratio*, *Dignitatis Humanae* and *Gaudium et Spes*, only to mention those documents in which their impact is most visible.

Keywords: *Squadra Belga*, Second Vatican Council, Belgian bishops, Catholic University of Louvain, Belgian theologians

Resumen: En este artículo, basado en una exhaustiva investigación archivística, queremos presentar el papel de la llamada «squadra belga» en el Concilio Vaticano II. Nuestra contribución muestra, claramente, que la Squadra Belga consistía en un grupo bastante pequeño de obispos y teólogos que se conocían muy bien entre ellos ya que habían estudiado juntos en Roma y residían en el Colegio Belga. Además, los obispos belgas nombraban a los profesores de teología de la Universidad Católica de Lovaina e intercambiaban impresiones con los teólogos de manera regular. En definitiva, existía una confianza mutua. Varios de estos teólogos eran apreciados internacionalmente por sus investigaciones y su compromiso con el ecumenismo, las ciencias bíblicas, patrísticas y afines. A diferencia de algunos teólogos franceses y alemanes, los profesores de Lovaina nunca habían sido objeto de censuras. Los belgas participaron activamente y tuvieron un papel importante en la elaboración de lo que llegarían a ser varios documentos conciliares: *Lumen Gentium*, *Dei Verbum*, *Unitatis Redintegratio*, *Dignitatis Humanae* y *Gaudium et Spes*, por mencionar solo los documentos en que su contribución es más visible.

Palabras clave: Squadra belga, Concilio Vaticano II, obispos belgas, Universidad Católica de Lovaina, teólogos belgas

INTRODUCTION

Le rôle relativement important joué par les Belges (évêques et *periti*) au Concile Vatican II peut étonner¹. Ni leur nombre (une dizaine d'évêques et autant de *periti*)², ni les réponses fournies à la consultation du cardinal D. Tardini³ ne pouvaient pré-sager de cette influence.

¹ Pour une bibliographie sommaire, on peut consulter:

- J. GROOTAERS, *Leuven op het concilie*, dans *Onze Alma Mater*, 19/2 (1965), pp. 80-107.
- A. PRIGNON, *Les évêques belges et le concile Vatican II*, dans *Le Deuxième Concile du Vatican*, École française de Rome, 1989, pp. 297-305.
- L. GEVERS, *Vaticanum II en de Lage Landen. Bronnen en historiografie*, dans *Trajecta*, 1 (1992), pp. 187-205.
- CL. SOETENS (éd.), *Vatican II et la Belgique*, Louvain-la Neuve, 1996, avec la contribution d'A. PRIGNON, *Évêques et théologiens de Belgique au Concile Vatican II*, p. 141-184.
- CL. SOETENS, *La «squadra belga» all'interno della maggioranza conciliare*, dans M. T. FATTORI et A. MELLONI (ed.), *L'Evento e le Decisioni*, Bologna, 1997, pp. 143-172.
- J. GROOTAERS, *Actes et Acteurs à Vatican II*, Leuven, 1998 (surtout la 4e partie: *Belges et Hollandais au concile Vatican II*, pp. 337-552)
- L. DECLERCK, *Le rôle joué par les évêques et periti belges au concile Vatican II. Deux exemples dans Ephe-merides Theologicae Lovanienses*, LXXVI/4 (2000), pp. 445-464.
- M. LAMBERIGTS, *Research into the Second Vatican Council in the Low Countries. A Survey*, dans *Annua-rium Historiae Conciliorum*, 32/2 (2000), pp. 387-404.
- L. DECLERCK, *De Rol van de «Squadra belga» op Vaticanum II*, dans *Collationes*, 32 (2002), pp. 341-372.
- M. LAMBERIGTS, *Der Forschungsschwerpunkt «Vaticanum II» an der Theologischen Fakultät der Katho-lysischen Universität Löwen*; dans P. PFISTER (Hrsg.), *Julius Kardinal Döpfner und das Zweite Vatikanis-che Konzil* (Schriften des Archivs des Erzbistums München und Freising, Band 4), 2002, pp. 74-83.
- CL. TROISFONTAINES, *Quelques enjeux de Vatican II. À propos d'un quarantième anniversaire*, dans *Revue théologique de Louvain*, 37 (2006), pp. 379-393.
- D. DONNELLY – J. FAMERÉE – M. LAMBERIGTS – K. SCHELKENS, *The Belgian Contribution to the Second Vatican Council* (BETL CCXVI), Leuven-Paris-Dudley, MA, 2008 [= *The Belgian Contribution*].

² Nous ne prenons pas en considération:

- a) les évêques missionnaires belges et leur *periti* (comme B. Olivier, A. Seumois, X. Seumois, L. Ver-meersch).
- b) les supérieurs généraux belges de congrégations religieuses qui avaient également le titre de 'pères conciliaires' (notamment J. Janssens s.j., O. Degrijse c.i.c.m., H. Systermans ss.cc., J. Van Kerckho-ven m.s.c.).
- c) les *periti* belges «romains» (séjournant à Rome et appartenant à la curie romaine, à des congré-gations religieuses ou aux universités ecclésiastiques). Il s'agit ici, entre autres, de C. Declercq, E. Dhanis, F. Morlion, A. Raes, G. Van den Broeck, D. Van den Eynde qui n'appartaient pas au groupe des théologiens belges travaillant en union étroite avec l'épiscopat belge. L'orientation théologique des «romains» était souvent plus «traditionnelle».

³ Cfr. D. CLAES, *Aan de vooravond van het concilie. De «Vota Antepreparatoria» van de Belgische, Luxem-burgse en Nederlandse bisschoppen voor het Tweede Vaticaans concilie*, Mémoire de Licence, Faculté de Théologie, Louvain, 1992; et CL. SOETENS, *Les 'vota' des évêques belges en vue du concile*, dans M. LAMBERIGTS et CL. SOETENS (éd.) *A la veille du concile Vatican II*, Leuven, 1992, pp. 38-52; et M. LAMBERIGTS, *The 'vota antepreparatoria' of the Faculties of Theology of Louvain and Lovanium (Zaire)*, *Ibid.*, pp. 169-184; et J. FAMERÉE, *Les évêques belges: Des 'vota' à la première période de Vatican II* dans É. FOUILLOUX (éd.), *Vatican II commence...*, Leuven, 1993, pp. 146-162.

En effet, quel impact pourraient avoir 7 diocèses belges sur un total d'environ 1.500 diocèses dans le monde? Et les vota introduits par les évêques belges étaient tout sauf révolutionnaires.

Comme les membres de la Curie, les évêques belges étaient convaincus en 1962 que le concile –un peu à l'instar du Synode romain– était surtout une question «romaine» qui tout au plus durerait quelques mois. Important théologiens de Louvain⁴ ne cachaient d'ailleurs pas leur scepticisme au sujet des résultats possibles du futur concile et jugeaient non sans un certain dédain et une certaine ironie le travail de leurs collègues dans les commissions préparatoires.

Les préparations matérielles semblaient trahir ce même esprit. Le collège belge où les évêques devaient loger ne disposait que de 25 chambres («cellules») de séminaristes (sans eau chaude ni salle de toilette) et il n'avait qu'un seul appareil téléphonique. Aucune voiture ne lui était attachée et l'équipement de bureau était fort restreint (il n'y avait même pas une machine à polycopier). Le vieux cardinal J. E. Van Roey (86 ans en 1960) avait tout de même fait installer un ascenseur, parce qu'il était devenu presque incapable de marcher.

Cependant, à partir de la 2^e session, la presse italienne commença à parler d'une *squadra belga* aussi redoutable que la *squadra azurra*, l'équipe nationale du football italien. Cette *squadra belga* occupait en effet une place dominante aussi bien au sein de la direction générale du concile (avec le cardinal Suenens comme un des quatre modérateurs) qu'à la commission doctrinale (avec Charue comme 2^{ème} vice-président et Philips comme secrétaire adjoint) et également au Secrétariat pour l'Unité (avec De Smedt et Thils). De plus le Pontificio Collegio Belga était vu comme un centre stratégique où étaient élaborées les manœuvres de la «majorité» conciliaire. Certains parlaient même d'un *Concilium Vaticanum II, Lovaniense I* ou d'un *Concilium Mechliniense, Romae habitum*.

Ceci ne manquait pas de susciter des jalouses ou de blesser certains chauvinismes (notamment de quelques Français) et bientôt la *squadra belga* prit une dimension mythique, comme s'il s'agissait d'une organisation structurée, avec une direction centralisée et une puissante infrastructure. La réalité était pourtant beaucoup plus modeste.

Si ce petit groupe de Belges (une vingtaine de personnes en tout) a joué un rôle plutôt disproportionné dans Vatican II, il faut l'attribuer à un concours quasi fortuit de plusieurs facteurs: 1^o le bâtiment du collège belge, qui était le centre de l'équipe belge; 2^o un certain nombre de personnalités exceptionnelles; 3^o Le catholicisme belge dans les années '60; 4^o les qualités et caractéristiques des évêques et *periti* belges au concile.

⁴ Notamment l'exégète Mgr J. Coppens, plusieurs fois doyen de la faculté, qui peut-être était déçu de ne pas avoir été nommé membre de la commission préparatoire théologique (cfr. ses «Chroniques» dans les *Ephemerides Theologicae Lovanienses* durant ces années).

Nous examinerons tout d'abord ces quatre facteurs plus en détail et nous essaierons ensuite de décrire l'influence des Belges sur le déroulement du concile et sur quelques-uns de ses textes majeurs, ce qui nous amènera à faire un premier bilan provisoire.

I. LE PONTIFICIO COLLEGIO BELGA, CENTRE DE LA «SQUADRA BELGA»

Le collège belge, érigé par l'épiscopat belge en 1844 pour héberger les clercs diocésains belges envoyés étudier à Rome, était situé à la Via del Quirinale 26, au centre de Rome, en face du palais du président de l'Italie. Outre les 25 étudiants, la maison hébergeait 4 religieuses qui s'occupaient de la cuisine. Elle disposait aussi de deux salons où l'on pouvait réunir jusqu'à 100 personnes. Pendant les sessions du concile, la moitié des étudiants était logée dans une pension des environs. Pendant les intersessions il y avait de la place pour accueillir 5 évêques ou *periti*.

La situation centrale dans la ville du collège présentait maints avantages: on se trouvait à 5 minutes de la Grégorienne et de l'Angélique, dans le voisinage immédiat du Collège canadien (où logeait le cardinal P. Léger), de la maison de Saint-Sulpice et à 10 minutes du Collège hongrois-germanique (où se trouvaient notamment le cardinal Döpfner, modérateur comme Suenens, et le théologien influent Karl Rahner). De fait, pendant le concile, le collège belge a été un lieu pratique pour beaucoup de réunions de sous-commissions et de groupes de travail. Même le mouvement «Jésus, l'Église et les pauvres», soutenu notamment par Mgr C. M. Himmer, évêque de Tournai, tenait ses assises dans les salons du collège⁵.

Le nouveau recteur Albert Prignon, nommé en août 1962, se révéla bientôt un hôte dévoué, serviable et aimable pour ses invités. Il mit le collège entièrement à la disposition des activités conciliaires et entreprit rapidement des travaux d'aménagement nécessités par les circonstances. En effet, dès le mois de novembre 1962 le collège disposait d'une centrale téléphonique avec 3 lignes extérieures et 15 postes, d'une seconde voiture (après celle apportée par le recteur), de deux machines dactylographiques électriques, d'un appareil à polycopier et à photocopier et même d'un véloMOTEUR (le moyen de transport le plus rapide dans une Rome toujours encombrée). Mentionnons aussi que le collège disposait d'une bibliothèque bien fournie, ce qui a rendu de grands services aux théologiens engagés dans les travaux de la commission doctrinale.

De plus, à partir de la 2^e session, Prignon avait obtenu des évêques un vice-recteur L. Declerck pour l'assister dans la gestion du collège, et Mgr Charue, évêque de

⁵ Cfr. D. Pelletier, *Une marginalité engagée: le groupe «Jésus, l'Église et les pauvres»*, dans M. LAMBERIGTS-CL. SOETENS-J. GROOTAERS (éd.), *Les Commissions conciliaires à Vatican II*, Leuven, 1996, pp. 63-89.

Namur, avait libéré à mi-temps un jeune doctorant Cl. Troisfontaines de son diocèse pour l'assister et aider la *squadra belga*.

Ainsi un modeste mais cependant fort efficace secrétariat a été mis sur pied, ce qui a rendu de grands services pendant le concile: des textes furent multipliés et ronéotypées, des fiches rédigées, des *modi* colportés dans Rome. Et surtout les milliers de *modi* de *Lumen Gentium*, de *Dei Verbum* et de *Gaudium et Spes* ont été triés, classés et ventilés au collège belge, travail qui normalement aurait dû être fait par le secrétariat de la commission doctrinale, mais ce secrétariat s'était révélé incapable de travailler à un rythme soutenu⁶.

Le fait qu'un certain nombre d'évêques et théologiens belges étaient logés au même endroit, se rendaient ensemble aux réunions et se rencontraient tous les jours aux repas s'est révélé d'une importance capitale pour échanger des informations, accorder les violons et déterminer la tactique à suivre. Le climat de convivialité rendait d'ailleurs le dur travail conciliaire plus supportable et aidait à soutenir les tensions inévitables.

Pour se rendre compte de l'importance de ce travail solidaire, il suffit de faire la comparaison avec l'épiscopat français dont les nombreux évêques étaient dispersés dans plusieurs séminaires ou hôtels à Rome et n'avaient guère des contacts suivis avec leurs théologiens (appartenant d'ailleurs en majorité au clergé régulier). Quand Yves Congar est appelé à l'initiative de De Smedt et de Prignon pour collaborer en février 1963 au nouveau *De Ecclesia*, il sera accueilli au collège belge et il continuera à y loger pendant toutes les intersessions. Au collège belge, il disposait en effet d'un ascenseur, d'une voiture qui le conduisait aux réunions, et de dactylographes qui multipliaient ses textes⁷. D'ailleurs il savait que «le centre du travail est là [au collège belge]»⁸.

II. LES PRINCIPAUX PROTAGONISTES DE LA «SQUADRA BELGA»

La *squadra belga* comportait en premier lieu les évêques résidentiels de la Belgique auxquels il faut ajouter l'évêque auxiliaire de Liège, Mgr Heuschen. Tous étaient membre d'un organisme ou d'une commission conciliaire: L. J. Suenens (commis-

⁶ Mgr Heuschen a même suggéré que Mgr Felici aurait voulu boycotter ce travail parce qu'il était opposé au contenu de la constitution *De Ecclesia*. Cfr. L. DECLERCK, *Inventaires des Papiers conciliaires de Monseigneur J. M. Heuschen, évêque auxiliaire de Liège, membre de la Commission doctrinale et du Professeur V. Heylen*, Leuven, 2005, n. 541.

⁷ Il est caractéristique que H. de Lubac s.j., le plus grand théologien français de l'époque, était venu au concile comme expert privé d'un obscur évêque missionnaire du Madagascar, qu'il a logé pendant le concile dans l'un ou l'autre hôtel ou dans des maisons de congrégations religieuses, qu'il n'avait personne pour multiplier ses textes ou pour le conduire aux réunions. La «Fille aînée de l'Église» ne semblait pas disposer d'une tactique conciliaire fort efficace.

⁸ Cfr. Y. CONGAR, *Mon Journal du Concile*, Paris, 2002, II, p. 54, [=Journal Congar].

sion centrale préparatoire, Secretariatus de negotiis extra ordinem, commission de coordination, modérateur); A. M. Charue (commission doctrinale); E. J. De Smedt (Secrétariat pour l'unité); K. J. Calewaert⁹ (commission pour la liturgie); G. M. van Zuylen (commission pour le clergé); Daem (commission pour les séminaires et l'éducation catholique); Ch. M. Himmer (à partir de la 4^e session, commission *De Episcopis*), J. M. Heuschen (à partir de la fin de la 2^e session, commission doctrinale).

Parmi les théologiens qui ont collaboré étroitement avec les évêques il faut mentionner: G. Philips, A. Prignon, G. Thils, L. Cerfaux, Ch. Moeller, Ph. Delhaye, B. Rigaux o.f.m., A. Dondyne, W. Onclin, V. Heylen.

Un petit nombre de *periti* non belges a collaboré étroitement avec la *squadra belga*: Yves Congar (ecclesologue), A.-G. Martimort (liturgiste), R. Etchegaray (du secrétariat de la Conférence épiscopale française), Miguel Bonet (catalan, juge à la Rote) et Jorge Arturo Medina Estevez (canoniste chilien, homme de confiance du cardinal R. Silva Henriquez, archevêque de Santiago au Chili).

Dans le cadre restreint de cet article nous nous limitons à présenter ici brièvement quatre évêques et deux théologiens belges, qui ont joué un rôle important au concile.

Cardinal Léon-Joseph Suenens (1904-1996), archevêque de Malines-Bruxelles¹⁰

Déjà membre de la commission préparatoire *De Episcopis ac de dioeceseon regimine* (27.7.1960)¹¹, Suenens, devenu entre temps (15.12.1961) archevêque de Malines-Bruxelles et cardinal (19.3.1962), fut nommé membre de la Commission centrale préparatoire le 24 mars 1962. De mars 1962 à janvier 1963 il s'est efforcé de

⁹ Cfr. M. LAMBERIGTS, *Msgr. Calewaert, Bishop of Gent, and Sacrosanctum Concilium* dans *The Belgian Contribution*, pp. 611-632.

¹⁰ Voir notamment:

- L.-J. SUENENS, *Aux origines du Concile Vatican II*, dans *Nouv. Rev. Théol.*, 107/1 (1985), pp. 3-21.
- L.-J. SUENENS, *Souvenirs et Espérances*, Fayard, 1991, pp. 55-131.
- M. LAMBERIGTS – L. DECLERCK, *The Role of Cardinal Léon-Joseph Suenens at Vatican II*, dans *The Belgian Contribution*, pp. 61-217.
- L. DECLERCK – T. OSAER, *Les relations entre le Cardinal Montini / Paul VI (1897-1968) et le Cardinal Suenens (1904-1996) pendant le Concile Vatican II* dans *The Belgian Contribution*, pp. 285-323.
- L. DECLERCK et E. LOUCHEZ, *Inventaire des Papiers conciliaires du cardinal L.-J. Suenens*, Louvain-la-NEUVE, 1998 [= F. Suenens].
- L. DECLERCK, *Le cardinal Suenens et la question du contrôle des naissances au Concile Vatican II*, dans *Revue théologique de Louvain*, 41 (2010), pp. 499-518.

¹¹ Dans cette commission Suenens a collaboré étroitement avec C. Morcillo, archevêque de Saragosse. (cfr. L. DECLERCK-A. HAQUIN (éd.), *Mgr Albert Prignon, Recteur du Pontificio Collegio Belga. Journal conciliaire de la 4^e Session*, Louvain-la-Neuve, 2003 [=Journal Prignon], p. 210 et 263). Suenens appréciait beaucoup Morcillo comme le prouve sa lettre à Jean XXIII (16 mai 1962) qui recommande au pape de nommer l'archevêque de Saragosse secrétaire d'une commission conciliaire (F. Suenens 380). Cependant cette amitié ne durera pas pendant le concile.

donner au concile une structure et d'élaborer un plan global pour le concile. À cet effet il a tenu au collège belge deux réunions (juin et décembre 1962) avec plusieurs cardinaux importants (notamment Liénart, Montini, Döpfner, Siri). À la commission de coordination (à partir de décembre 1962) Suenens fut chargé de suivre les schémas *De Ecclesia*, *Gaudium et Spes* et *De Beata*. En septembre 1963, Paul VI le nomme modérateur du concile en même temps que Döpfner, Agagianian et Lercaro, ce qui lui a permis d'exercer une influence notable sur le déroulement du concile.

C'est grâce à Suenens qu'un nouveau schéma *De Ecclesia* a été introduit en février 1963 et que le schéma XIII est devenu une réalité. C'est aussi Suenens qui a pu forcer, malgré l'opposition tenace d'Ottaviani et de Felici, le vote sur les 5 Questions d'orientation le 30.10.1963 (concernant la collégialité et la sacramentalité de l'épiscopat)¹², qui ont marqué un tournant dans le débat ecclésiologique.

Le rôle de Suenens dans l'élaboration de *Gaudium et Spes* a été déterminant et on sait aussi que, pendant tout le concile, il a œuvré pour un élargissement de la morale traditionnelle concernant les moyens de contrôle de naissance¹³.

Suenens était «plutôt un homme d'action qu'un penseur» (A. Prignon) et faisait appel à beaucoup de collaborateurs pour réaliser ses projets¹⁴. Il était un orateur polyglotte et brillant, sachant manipuler les media. Son courage, sa persévérance et son habileté tactique (qui n'excluait pas l'une ou l'autre manœuvre) étaient remarquables. Par son engagement dans la «Légion de Marie», Suenens avait en outre des relations dans le monde anglo-saxon et pendant le concile il était devenu un ami de Dom Helder Camara.

Mgr André-Marie Charue (1898-1977), évêque de Namur¹⁵

Rien ne laissait présager que Charue, homme discret et timide, aurait pu jouer un rôle important au concile.

¹² Le 15.10.1963, Benelli, auditeur à la nonciature de Madrid et ami personnel de Suenens, lui écrit que ce vote a été interprété par les prêtres espagnols comme une manifestation antipapale. Et il suggère à Suenens de faire une déclaration solennelle en faveur de la primauté (cfr. F. Suenens 1526) mais cette suggestion n'eut pas de suite.

¹³ Le cardinal a même réussi à impliquer le roi Baudouin dans cette cause. En effet, celui-ci a transmis à Paul VI une note demandant une étude nouvelle, note que le pape a fait parvenir à Felici pour la transmettre à Ottaviani (le nom du roi n'était pas révélé, le pape parlant uniquement de «una altissima personalità») (cfr. *Acta Synodalia*, VI, II, p. 392).

¹⁴ Comme exemple on peut citer son discours in aula sur les charismes dans l'Église (22.10.1963) dont le texte était entièrement rédigé par Hans Küng. Toutefois la conclusion qui demandait que des femmes – «mulieres quae, ni fallor, dimidiam partem humanitatis constituant» – puissent assister aux assises conciliaires et qui a été amplement citée dans les media, était de la main de Suenens.

¹⁵ Cfr. PH. DELHAYE, *Quelques souvenirs du Concile*, in *Au service de la Parole de Dieu. Mélanges offerts à Mgr André-Marie Charue*, Gembloux, 1969, pp. 149-177. L. DECLERCK-CL. SOETENS (éd.), *Carnets conciliaires de l'évêque de Namur A.-M. Charue*, Louvain-la-Neuve, 2000 (avec une Introduction par Cl. Troisfontaines, p. 5-25) [= Carnets Charue].

Disciple de Lucien Cerfaux et magister en théologie de l'Université de Louvain, il avait enseigné pendant des années l'exégèse au grand séminaire de Namur. De plus, il avait publié sur la sacramentalité de l'épiscopat et sur la spiritualité du clergé diocésain, ce qui lui avait valu une certaine renommée parmi les évêques français.

En octobre 1962, il a été élu membre de la commission doctrinale, où on a bientôt remarqué sa compétence exégétique et théologique. Le 2 décembre 1963, il a été élu vice-président de cette commission doctrinale. Cette fonction, qu'il a prise très à cœur, lui donnait accès aux leviers de commande de la commission la plus importante du concile, qui a élaboré trois des quatre grandes constitutions conciliaires. Charue était aussi apprécié pour son honnêteté fondamentale (il n'a jamais tramé d'intrigues) et sa persévérance pour arriver au but qu'il s'était fixé. Sa modération et son esprit conciliant étaient appréciés par tous, même par la «minorité»¹⁶.

Charue a collaboré intensément avec Heuschen et Philips et avec les exégètes de l'école louvaniste: L. Cerfaux, B. Rigaux, J. Dupont.

Son influence sur les constitutions *Dei Verbum* et sur *Lumen Gentium* (avec le chapitre sur la Vierge Maria) a été déterminante. Et, à plusieurs reprises, Paul VI lui a demandé son avis sur des questions théologiques. À la fin de la 4^e session, Mgr Garrone, qui avait été chargé par Paul VI de mener le schéma XIII à bon port, a associé Charue (de même que Schröffer et Ancel) à sa mission, notamment pour qu'il se porte garant de la qualité théologique de ce schéma critiqué, parfois non sans raison, par des théologiens surtout allemands.

Mgr Emiel-Jozef De Smedt (1909-1995), évêque de Bruges¹⁷

Malgré le fait que le diocèse de Bruges n'était guère confronté à la problématique œcuménique, Mgr Willebrands a fait nommer De Smedt membre du Secrétariat pour l'unité en octobre 1960. Tout de suite il sera engagé dans la sous-commission IV chargée de préparer des projets de textes sur le sacerdoce des fidèles et sur la

¹⁶ Quand le 2.12.1963 après son élection comme vice-président Charue disait à Ottaviani qu'il n'avait pas toujours été d'accord avec lui, celui-ci répondit: «Mais cela n'est rien, vous ne versez pas dans les excès» (Carnets Charue, p. 131).

¹⁷ Cfr. M. LAMBERIGTS, *Mgr Emiel-Jozef De Smedt, Bishop of Bruges, and the Second Vatican Council*, dans M. T. FATTORI - A. MELLONI (eds.), *Experience, Organisations and Bodies at Vatican II*, Leuven, 1999, pp. 431-469.

- A. GREILER - L. DE SAEGER (eds.), *Emiel-Jozef De Smedt, Papers Vatican II. Inventory*, Leuven, 1999 [= F. De Smedt].

- CL. TROISFONTAINES, *Mgr De Smedt et la Déclaration «Dignitatis humanae»* dans *Gregorianum*, 88/4 (2007), pp. 761-779.

liberté religieuse. De Smedt rédigera (avec l'aide de A. Dondeyne, R. Aubert et de L. Janssens, professeurs de l'Université de Louvain) un premier texte sur la liberté religieuse en décembre 1960. C'était le début de sa fonction de «relator» d'un des textes les plus difficiles et controversés du concile.

Tout au début de la 1^{ère} session il contribuera grandement à la confection de listes de candidats-évêques pour les votes des commissions conciliaires.

Déjà, lors de la 1^{ère} session, son art oratoire avait impressionné les Pères, notamment avec une attaque incisive contre le schéma *De Fontibus Revelationis* (19.11.1962) et une philippique, le 1^{er} décembre 1962, contre le schéma *De Ecclesia* auquel il reprochait son juridisme, son triomphalisme et son cléricalisme.

Le 27 février 1964, il a été élu avec Mgr Heenan, vice-président du Secrétariat pour l'unité.

Pendant la 3^e intersession, en juillet 1965, il entreprend avec Mgr Willebrands et le Père Duprey un voyage au Proche-Orient pour aplanir les difficultés soulevées par des patriarches et évêques orientaux contre le texte *De Iudeis* dans la déclaration *Nostra Aetate*¹⁸.

De Smedt était un travailleur acharné qui se dévouait corps et âme –non sans passion– au but qu'il s'était fixe. En plus il avait le sens de la collaboration et de l'organisation, jusque dans les détails pratiques et logistiques. Au plan théologique il était moins compétent que Charue, mais il avait la sagesse de se laisser conseiller par des théologiens compétents et la souplesse de suivre leurs injonctions, même quand il était personnellement d'un autre avis.

Étant délégué de l'épiscopat belge pour l'Amérique latine, De Smedt avait aussi de bonnes relations avec plusieurs évêques de l'Amérique du Sud notamment Mgr M. Larrain. Par le biais des nombreux missionnaires du diocèse de Bruges, De Smedt avait aussi développé des contacts suivis avec de nombreux évêques des pays du Tiers Monde.

- L. DECLERCK et CL. TROISFONTAINES, *Témoignage sur Mgr De Smedt et la liberté religieuse*, dans R. LATALA-J. RIME (éd.), *Liberté religieuse et Église catholique. Héritage et développement récents*, Studia Friburgensis, Fribourg, 2009, pp. 25-30.
- L. DECLERCK – CL. TROISFONTAINES, *Paul VI et la Liberté religieuse*, dans R. PAPETTI (éd.), *La Trasmissione della Fede. L'impegno di Paolo VI*, Colloquio internazionale di studio, Brescia, 28-29-30 settembre 2007, Istituto Paolo VI, Brescia, 2009, pp. 121-127.

¹⁸ Cfr. M. LAMBERIGTS – L. DECLERCK, *Mgr E. J. De Smedt et le texte conciliaire sur la religion juive* («*Nostra Aetate*», n° 4), dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, 85/4 (2009), pp. 341-384. M. LAMBERIGTS – L. DECLERCK, *Vatican II on the Jews*, dans M. MOYAERT - D. POLLEFEYT (ed.), *Never Revoked. «Nostra Aetate» as Ongoing Challenge for Jewish-Christian Dialogue*, Leuven - Paris - Walpole, MA; Grand Rapids - Cambridge, Peeters - Eerdmans, 2010, pp. 13-56.

*Mgr Jozef-Marie Heuschen (1915-2002), évêque auxiliaire de Liège (1962),
premier évêque de Hasselt (1967)¹⁹*

Mgr Heuschen s'est engagé tout au début du concile dans l'élection des commissions conciliaires (notamment par une visite chez le cardinal Frings le 12.10.1962 pour demander le report de ces élections) et il a immédiatement collaboré avec son ami Mgr Philips au nouveau schéma *De Ecclesia* en octobre 1962. Toutefois son rôle devient officiel quand il est élu membre de la commission doctrinale (28-29.11.1963) par les Pères, grâce notamment à l'appui du cardinal Döpfner²⁰.

Heuschen était un excellent exégète et patrologue et un travailleur acharné. Avec Charue et Philips il a été très actif dans la commission doctrinale pour la rédaction de *Lumen Gentium*, *Dei Verbum* et *Gaudium et Spes*. À plusieurs reprises il a préparé des textes par des réunions avec quelques *periti* belges à Louvain ou à Hasselt, notamment le chapitre sur le mariage dans *Gaudium et Spes* qui a été élaboré en janvier 1965 à Hasselt²¹.

Son mérite principal a été l'organisation de la ventilation des 15.000 *modi* de *Lumen Gentium* en octobre-novembre 1964. Un petit groupe, nommé «subcommisso advisoria» (avec Charue, Heuschen, Philips et chaque fois, selon les chapitres, le président de la sous-commission impliquée), a préparé les réponses à tous les *modi*, qui ont été ensuite –souvent pendant la nuit– écrites à la machine par Heuschen lui-même et multipliées au collège belge pour être ensuite soumises à la commission doctrinale le lendemain matin. Il est superflu de noter que de cette façon le groupe belge a gardé la haute main sur la dernière version du texte.

C'est aussi Heuschen qui ensemble avec le prof. V. Heylen a élaboré le compromis sur les 4 *modi* que le pape avait envoyé le 23 novembre 1965 au sujet des moyens de contraception. Finalement le pape a donné son accord à un texte qui laissait la question en suspens²².

Paul VI a toujours apprécié la connaissance profonde que Heuschen avait des textes conciliaires et il comptait sur lui pour leur interprétation dans l'après concile²³.

¹⁹ Cfr. - L. DECLERCK, *Inventaires des Papiers conciliaires de Monseigneur J. M. Heuschen, évêque auxiliaire de Liège, membre de la commission doctrinale, et du Professeur V. Heylen*, Leuven, 2005 [F. Heuschen].

²⁰ Döpfner et Heuschen s'étaient connus pendant leurs études à la Grégorienne et Heuschen était lauréat de leur promotion.

²¹ Cfr. M. LAMBERIGTS - L. DECLERCK, *Le texte de Hasselt. Une étape méconnue de l'histoire du «De Matrimonio» (schéma XIII)* dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, 80/4 (2004), pp. 485-505.

²² Cfr. J. M. HEUSCHEN, *Gaudium et Spes. Les modi pontificaux*, dans M. LAMBERIGTS - CL. SOETENS - J. GROOTAERS (éd.), *Les Commissions conciliaires à Vatican II*, Leuven, 1996, pp. 353-358 et Journal Prignon, pp. 217-253.

²³ Quand, en janvier 1970, Heuschen a présenté au pape –pour des raisons de santé– sa démission comme évêque d'Hasselt, Paul VI l'a refusée en lui disant notamment: «Vous connaissez très bien l'origine et la signification exacte de plusieurs textes conciliaires importants. Pour pouvoir les défendre avec autorité, vous devez rester évêque résidentiel» (cfr. F. Heuschen, p. 13 et n° 384).

Mgr Gérard Philips (1899-1972), professeur de théologie à l'Université catholique de Louvain et sénateur²⁴

En arrivant au concile Philips disposait d'une grande expérience dans trois domaines:

- Comme professeur de théologie dogmatique de la Faculté de Théologie de Louvain, il était bien au courant de la patristique et des tendances actuelles de la théologie, même s'il n'était pas un penseur original comme de Lubac, Rahner ou Congar.
- Comme responsable de l'Action catholique en Flandre, il s'était familiarisé avec les problèmes et le rôle du laïcat dans l'Église. Ainsi il avait tenu un rôle important lors du Deuxième Congrès mondial de l'Action catholique à Rome en 1957.
- Comme sénateur du Royaume (coopté par le parti social chrétien de 1953 à 1968), il avait développé un large intérêt pour les problèmes sociaux et politiques. Mais au Sénat il avait surtout appris la technique parlementaire, par exemple, comment faire amender les textes de loi par une commission parlementaire, comment mener un débat en tenant compte de l'opposition²⁵, etc. Il avait retenu qu'en politique, il faut toujours savoir faire des compromis²⁶.

Cette expérience de Philips, jointe à sa connaissance excellente du latin, son esprit conciliateur et sa capacité de travail, a grandement contribué à son élection, le 2 décembre 1963, comme secrétaire adjoint de la commission doctrinale. Dès ce moment, il a en fait remplacé le secrétaire Tromp s.j.

Philips est l'auteur principal de *Lumen Gentium*, mais il a également joué un rôle important dans la rédaction de *Dei Verbum* et de *Gaudium et spes*. Ses archives nous révèlent le grand rôle qu'il a joué à la commission doctrinale jusqu'au 25 octobre 1965: à ce moment, une sérieuse crise cardiaque lui a interdit toute activité au concile et lui a imposé un retour précipité en Belgique.

²⁴ Cfr. J. GROOTAERS, *Le rôle de Mgr Philips à Vatican II. Quelques réflexions pour contribuer à l'étude du dernier Concile*, dans A. DESCAMPS (éd.), *Ecclesia a Spiritu Sancto educta. Mélanges théologiques. Hommage à Gérard Philips* (BETL 27), Gembloux, 1970, pp. 343-380; J. GROOTAERS, *Primaïté et Collégialité. Le dossier de Gérard Philips sur la Nota Explicativa Praevia (Lumen Gentium, Chap. III)*, Leuven, 1986. C. M. ANTONELLI, o.s.m., *Le rôle de Mgr Gérard Philips dans la rédaction du chapitre VIII de «Lumen Gentium»*, dans *Marianum*, 144/1 (1993), pp. 17-97; L. DECLERCK-W. VERSCHOOTEN, *Inventaire des papiers conciliaires de Mgr Gérard Philips, secrétaire adjoint de la Commission doctrinale*, Leuven, 2001 [= F. Philips]; K. SCHELKENS, *Carnets conciliaires de Mgr Gérard Philips, secrétaire adjoint de la commission doctrinale*. Avec une Introduction par L. DECLERCK (Instrumenta Theologica XXIX), Leuven, 2006, XXVII + 180 p. [= Carnets Philips].

²⁵ Un jour Philips a dit au collège belge: «En politique il ne faut jamais humilier l'opposition, parce que demain vous pourrez en avoir besoin».

²⁶ Dans ses *Carnets du Concile*, Paris, 2007, II, p. 369 [=Carnets de Lubac]), H. de Lubac note, le 3 avril 1965, dans les débats de la commission mixte: «Philips, noie tous les poissons admirablement».

À deux reprises (le 7 juillet 1964 et le 24 octobre 1964) Paul VI le consultera sur la question épineuse de la collégialité de l'épiscopat. Et, le 22 novembre 1964, après la promulgation de *Lumen Gentium* le pape lui offrira un calice, symbole de communion, en guise de reconnaissance.

Philips était vraiment un *homo conciliaris* et il était convaincu qu'un texte conciliaire ne devait pas refléter l'opinion de l'une ou l'autre école théologique, mais seulement la doctrine de l'Église, en tenant compte cependant des acquis de l'histoire et de l'exégèse scientifiques²⁷.

*Mgr Albert Prignon (1919-2000), recteur du Pontificio Collegio Belga de 1962 à 1972*²⁸

A. Prignon, prêtre du diocèse de Liège, a été nommé recteur du collège belge juste avant le concile en août 1962. Après des études à Rome (il était au collège belge co-étudiant avec K. Woltyła) et à Louvain, il avait été professeur de philosophie au petit séminaire de Saint Trond et de théologie au grand séminaire de Liège. De 1951 à 1953 il avait été professeur au séminaire grec catholique St-Paul à Harissa au Liban, ce qui l'avait mis en contact avec le monde de l'orthodoxie.

Très tôt il deviendra l'homme de confiance du cardinal Suenens qui le fera nommer *peritus* du concile en mars 1963.

Prignon a eu un rôle central dans la *squadra belga*:

- Il était ouvert à la problématique théologique et pastorale.
- Il séjournait de manière permanente à Rome et il était également conseiller ecclésiastique de l'Ambassade de Belgique auprès du Saint-Siège²⁹, ce qui lui permettait d'avoir de nombreux contacts avec les milieux romains.
- Il était un hôte exquis pour les évêques et théologiens qui résidaient au collège belge et avait gagné la confiance de tous par son dévouement, même si parfois il y avait des tensions et des divergences de vues dans l'équipe belge.

Prignon n'a sans doute pas produit lui-même beaucoup de textes conciliaires mais il était un fin critique des textes des autres. Dès lors tant les évêques que les théologiens ont volontiers accepté ses suggestions et en ont fait leur profit. Grâce à

²⁷ À bon droit le cardinal Jorge A. Medina Estévez a donné ce témoignage sur Philips: «Mgr Philips était un prêtre savant, sage, discret, paisible, conscientieux avec une très remarquable largeur de vues, et dont l'honnêteté intellectuelle imposait le respect, y compris aux personnes qui ne partageaient pas ses convictions... On ne peut pas exagérer la sagesse, la patience et la fermeté aimable mais sans relâche (très flamande) de Mgr G. Philips» (lettres à L. Declerck, 7.12.2001 et 22.7.2011).

²⁸ Cfr. CL. TROISFONTAINES, *Le rôle d'Albert Prignon durant le Concile Vatican II*, dans Journal Prignon, pp. 7-22.

²⁹ Les rapports au sujet du concile que l'ambassadeur P. Poswick envoyait régulièrement au gouvernement sont –à partir de 1964– entièrement de la main de Prignon. Cfr. P. POSWICK, *Un Journal du Concile, Vatican II vu par un diplomate belge* (éd. par R.-F. Poswick et Y Juste), Paris, 2005.

son intervention auprès du cardinal Suenens, le chapitre sur le peuple de Dieu dans *Lumen Gentium* a été placé avant celui sur la hiérarchie, ce qu'on a appelé la révolution copernicienne du schéma.

À juste titre Congar écrit de Prignon: «Il a à la fois le sens théologique, le sens pratique et le sens tactique... Mgr Prignon est un homme très évangélique, tout entier donné, très oublieux de lui-même, qui a fait du service des autres une sorte de règle *absolute* de son comportement»³⁰.

III. QUELQUES ÉLÉMENTS DU CATHOLICISME BELGE DANS LES ANNÉES SOIXANTE

Quoique le catholicisme belge ne fût pas spécialement en pointe dans le monde occidental, on peut cependant y déceler plusieurs aspects, qui correspondaient aux tendances modérément réformatrices dans l'Église, tendances qui précisément vont être pour ainsi dire consacrées par Vatican II.

3.1. Il y avait en Belgique une structure solide d'*action catholique et de mouvements sociaux catholiques*, que les laïcs prenaient de plus en plus en main. La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) avait été fondée par J. Cardijn et ce mouvement avait pris une dimension mondiale. Dans le monde des intellectuels et à l'Université catholique de Louvain, on peut signaler deux mouvements importants: (1) *Universitas*, du côté flamand, fondé par le chan. A. Dondeyne avec J. Grootaers, P. De Somer, M. Vandekerckhove et l'abbé J. Heuschen (qui deviendra évêque de Hasselt et jouera un grand rôle à la commission doctrinale du concile). Plus tard la revue *De Maand*³¹ se développera à partir de ce mouvement.

3.2. *La Cité chrétienne*, du côté francophone, était à la fois une revue fondée en 1926 et un mouvement autour du chan. J. Leclercq. Après la guerre, en 1945, la *Cité chrétienne* fut prise en relais par la revue *La Revue nouvelle*, dont un des animateurs était A. Molitor.

Il faut signaler aussi un premier congrès important pour l'apostolat des laïcs avec 3000 participants à Louvain en 1956, sous l'égide de G. Philips et de J. Grootaers. De même Mgr Philips joua un rôle remarqué dans le Congrès international pour l'apostolat des laïcs à Rome, avec 2000 participants venus de 80 pays, en octobre 1957³². Grâce

³⁰ Journal Congar, II, p. 73

³¹ Cfr. L. GEVERS, *Développements ecclésiaux en Flandre à la lumière de Vatican II: la voix des laïcs*; dans Cl. Soetens (éd.), *Vatican II et la Belgique*, op. cit., pp. 223-250.

³² Non seulement il y donna une conférence importante (cfr. Gérard PHILIPS, *La vocation apostolique du laïcat*, dans *Les laïcs dans l'Église, Deuxième Congrès Mondial pour l'Apostolat des Laïcs, Rome 5-13 octobre 1957*, Rome, 1958, p. 133-153) mais il contribua très largement ensemble avec le Père Tromp s.j. à la rédaction du *Texte de base* sur «La nature et la vocation apostolique du laïcat» (cfr. *ibid.*, pp. 225-239).

à cette collaboration avec les laïcs, il y avait en Belgique une ouverture sur la problématique Église –monde, dont témoignent quelques publications théologiques-. Déjà en 1947 et en 1949, G. Thils publia une théologie des réalités terrestres³³ et en 1961 A. Dondene édita son livre *Geloof en wereld*³⁴. Ce livre eut un impact dans la rédaction de quelques chapitres de *Gaudium et Spes*.

3.2 Le mouvement *liturgique*, tout en ne présentant pas les grands noms qu'on connaît en Allemagne tels que R. Guardini, O. Casel, J. Jungmann, J. Wagner etc., avait débuté en Belgique avec L. Beauduin, B. Botte, A. Verheul et plusieurs abbayes y jouaient un rôle important (Mont César à Louvain, St-André-lez-Bruges avec le missel de G. Lefebvre³⁵, Affligem, Tongerlo, Maredsous).

3.3. La Belgique, étant dans ce temps un pays majoritairement catholique, connaît un mouvement *oecuménique* restreint mais intense autour de l'abbaye de Chevetogne avec L. Beauduin et O. Rousseau. Dans les colloques annuels de Chevetogne des théologiens belges comme Ch. Moeller, R. Aubert, G. Philips, J. Grootaers mais aussi Y. Congar et J. Willebrands se rencontraient. C'est d'ailleurs avec la collaboration de dom L. Beauduin, que les Conversations de Malines avec des Anglicans avaient eu lieu sous l'égide du Cardinal D. Mercier de 1921 à 1927.

3.4. Il ne faut pas sous-estimer l'influence de l'*Université catholique de Louvain* avec son école d'exégèse (L. Cerfaux, J. Coppens, B. Rigaux, A. Descamps, E. Massaux...), des dogmatiens comme G. Thils et G. Philips, des moralistes comme A. Janssen, L. Janssens, V. Heylen, J. Étienne, des historiens comme R. Aubert, des canonistes comme W. Onclin et H. Wagnon. De plus l'Institut supérieur de philosophie, fondé par Mercier jouissait d'une grande renommée avec notamment A. Dondene (également professeur en théologie), J. Ladrière, G. Van Riet etc. Il est à remarquer que la plupart de ces professeurs appartenaient au clergé séculier. Ils connaissaient bien la théologie traditionnelle (plusieurs d'entre eux avaient fait une partie de leurs études à Rome comme L. Cerfaux, G. Philips, A. Descamps, E. Massaux) mais étaient également au fait des courants les plus récents en Allemagne et

³³ G. THILS, *Théologie des réalités terrestres. I. Préludes*, Bruges-Paris, 1947 et G. THILS, *Théologie des réalités terrestres. II. Théologie de l'histoire*, Bruges-Paris, 1949.

³⁴ A. DONDEYNE, *Geloof en wereld*, Antwerpen, 1961. La traduction française, parue à Paris, 1964, porte le titre plus significatif *La foi écoute le monde*. Pour l'importance du livre de Dondene cfr. J. GROOTAERS, *Een bewogen mens in een tijd van beweging*, dans A. DONDEYNE e.a., *Gelovend in de wereld*, Antwerpen-Utrecht, 1972, pp. 140-142.

³⁵ *Missel vespéral romain*, par Dom Gaspar LEFEBVRE: un des premiers missels bilingues (latin-français, édité en 1920) qui connut un très grand succès populaire. Plus tard des éditions en d'autres langues ont suivi.

en France, même s'ils n'étaient pas à la pointe du progrès³⁶. Cette connaissance leur permettait de jeter des ponts entre les différentes tendances de la théologie³⁷. De plus ils n'avaient presque pas souffert de condamnations romaines, ce qui n'était pas le cas de plusieurs français comme Y. Congar³⁸, H. de Lubac, M. D. Chenu, J. Lécuyer, M. Oraison pour ne citer que les plus connus. Et n'oublions pas l'intérêt de la Faculté de théologie pour le rapprochement œcuménique³⁹.

3.5. Enfin, on peut signaler le fait que la Belgique était un pays fortement *missionnaire*, qui avait pris à cœur l'évangélisation du Congo, sa colonie devenue indépendante. Le grand nombre de missionnaires (évêques, prêtres, religieux et religieuses et même des laïcs) issus de Belgique avaient donné au catholicisme belge une ouverture sur la problématique des églises dans les pays non occidentaux (cf. par ex. la figure de V. Lebbe) et une sensibilité pour les problèmes du développement des pays du Tiers-Monde.

IV. QUELQUES QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉVÊQUES ET PERITI BELGES AU CONCILE

Avec le danger d'être forcément réducteur et simplificateur, on pourrait brièvement esquisser quelques qualités spécifiquement belges du groupe qui se dévoua au concile.

4.1. Presque tous avaient une grande capacité de travail. Non seulement ils participaient avec assiduité au travail des commissions, mais ils y étaient des membres actifs, qui prenaient des initiatives et componaient des textes⁴⁰. Et les évêques et les

³⁶ Dans leur *Vota* pour le concile, on trouve notamment un plaidoyer pour la collégialité, pour une ecclésiologie plus christocentrique, pour un renouveau de la liturgie et pour le rôle du laïcat (cfr. M. LAMBERIGTS, *The 'vota antepreparatoria' of the Faculties of Theology of Louvain and Lovanium, art. cit.*, pp. 169-184).

³⁷ Cfr. l'article remarquable de G. PHILIPS, *Deux tendances dans la théologie contemporaine. En marge du Concile Vatican II*, dans *Nouvelle Revue Théologique*, 85 (1963), pp. 225-238.

³⁸ Dans son Journal (II, p. 56) Congar écrit: «Les Belges osent. Ils n'ont pas été crossés, ils ne se sentent pas surveillés, comme nous».

³⁹ Cfr. R. AUBERT, *Problèmes de l'unité chrétienne, initiation*. Préface de dom L. Beauduin (Livre de Vie, 11), Chevetogne, 1952; G. THILS, *Histoire du mouvement œcuménique* (BETL, 8), Louvain, 1955; CH. MOELLER-G. PHILIPS, *Grâce et œcuménisme*, Chevetogne, 1957.

⁴⁰ Le P. Tromp demandera un jour au cardinal Ottaviani de nommer Mgr Heuschen dans une sous-commission du *De Revelatione* «quia non recusat laborem». Et Tromp dit dans sa *Relatio* sur les travaux de la commission doctrinale de Heuschen «immensam molem laboris perfecit» (F. Heuschen 384). Mgr Charue s'étonne dans ses *Carnets* à plusieurs reprises de l'absence de collègues «éminents» dans les réunions de la commission doctrinale. Mgr Garrone disait de Philips et de Heuschen: «Quand les locomotives du Limbourg se mettent en marche, ils roulent jour et nuit» (F. Heuschen, 384) [Philips et Heuschen étaient tous les deux originaires de la province du Limbourg].

periti ne dédaignaient pas de s'adonner aux besognes les plus humbles: dactylographier et ronéotyper des textes, rédiger des fiches, colporter les textes à Rome⁴¹.

4.2. Plusieurs avaient des talents d'organisation: Philips, comme sénateur, savait comment il faut mener le travail d'une assemblée; De Smedt et Heuschen avaient des dons de management; Suenens et Charue faisaient appel à une pléiade de collaborateurs. De plus ils poursuivaient leur but en coordonnant avec efficacité leurs actions à plusieurs niveaux: la programmation des travaux conciliaires, via le modérateur card. Suenens, la diffusion des idées par des interventions d'évêques dans l'aula conciliaire, la rédaction de textes par le travail dans les commissions. Les Belges savaient aussi que les plus beaux textes ne servaient à rien s'ils n'obtenaient pas l'approbation des Pères conciliaires (ce qu'ils appelaient «la loi de l'assemblée»).

4.3. Ils étaient capables de travailler en équipe (d'où le nom de *squadra belga*). Dans cette collaboration, il y avait une quasi-égalité entre les évêques et les *periti*. Le groupe belge était restreint et composé presque uniquement de prêtres séculiers qui avaient une étroite relation avec leurs évêques (en France l'élite intellectuelle du clergé appartenait surtout aux ordres religieux: p.ex. Congar, de Lubac, Lécuyer). Ils se connaissaient, souvent depuis leur temps des études à Rome et à Louvain. Et la plupart d'entre eux logeaient pendant le concile au collège belge.

4.4. Ils étaient polyglottes: à côté de la connaissance du latin, leur maniement facile de la langue italienne (le *koinè* du concile) constituait un atout appréciable⁴². De plus presque tous parlaient, à côté du français et du néerlandais, couramment l'allemand, l'anglais et certains même l'espagnol. Tout ceci favorisait grandement les contacts internationaux, aussi bien au niveau des évêques qu'au niveau des experts.

4.5. Ils avaient en outre la qualité (pour certains c'était un défaut) de pouvoir faire des compromis (le trop célèbre «compromis belge»). Dans beaucoup de discussions au collège belge, on entendait souvent le maxime: «le mieux est l'ennemi du bien». Savoir faire un compromis est indispensable dans chaque travail de commission⁴³. De plus, dans la mesure où le pape Paul VI tâchait de faire approuver les constitutions et décrets avec une quasi-unanimité, l'art du compromis devenait fort important⁴⁴.

⁴¹ Non sans humour Charles Moeller disait: «Si le concile est un navire, dont le pape est le capitaine, nous sommes les matelots qui travaillent dans les soutes» (souvenir personnel de L. Declerck).

⁴² Si dans toutes les réunions dans l'aula mais aussi dans les commissions on devait parler le latin, les contacts humains se passaient le plus souvent en italien, la majorité des membres ayant fait des études à Rome.

⁴³ L'attitude par ex. de H. Küng, qui avait refusé de participer au travail des commissions, afin de garder sa pleine liberté, n'était guère appréciée par les Belges (cfr. H. KÜNG, *Erkämpfte Freiheit. Erinnerungen*, München-Zürich, 2002, pp. 465-468).

⁴⁴ Aussi bien Mgr Philips (pour la *Nota Explicativa Praevia*, en novembre 1964) que Mgr Heuschen et le chan. Heylen (pour le chapitre sur le mariage dans le schéma XIII, fin novembre 1965) ont pratiqué

Toutes ces qualités, bien que ne constituant certainement pas une exclusivité belge, ont dans une large mesure contribué à l'influence des Belges au concile.

V. L'INFLUENCE DES BELGES SUR LE CONCILE ET QUELQUES TEXTES CONCILIAIRES

Esquisser cette influence est une entreprise ardue. En effet le concile est une entreprise fort complexe et les textes ne sont pas le résultat du travail d'une seule personne mais bien d'un groupe et les Belges y ont collaboré avec d'autres épiscopats et *periti* de la tendance «majoritaire»⁴⁵. Essayons malgré tout de dégager quelques lignes de force.

5.1. *Influence des Belges sur l'ensemble du concile*

– Mentionnons d'abord l'influence du cardinal Suenens, qui avait gagné la confiance aussi bien de Jean XXIII que du cardinal Montini. Comme membre du *Secretariatus de negotiis extra ordinem*, il a essayé d'élaborer avec Montini un plan du concile. Même s'il n'a pas réussi à imposer ce plan, celui-ci a largement contribué à la réduction et au remplacement des 72 schémas préconciliaires.

Comme membre de la commission de coordination et comme modérateur, il était bien au courant des intentions du pape et des manœuvres de la «minorité» et de la curie.

Quand, à partir de la 2^e session, le cardinal Döpfner proposa de terminer le concile avec la 3^e session, Suenens, aidé par Prignon, s'y opposa aussitôt parce qu'il voulait à tout prix disposer du temps nécessaire pour un débat approfondi sur les problèmes de l'Église dans le monde moderne (le schéma XIII).

– Comme dans chaque grande assemblée, le travail le plus important se passe dans les commissions. L'élection de ces commissions revêtait donc une importance capitale⁴⁶. Avec des Allemands, des Français plusieurs Belges, dont notamment De

cet art du compromis jusqu'à la limite du possible. Certains, e. a. G. Alberigo pour la *Nota Explicativa Praevia* (cfr. F. Suenens 2831) et A. Dondeyne pour le *De Matrimonio* (cfr. F. Suenens 2661), l'ont regretté; d'autres, notamment le Père Congar dans son Journal du Concile, ont affirmé qu'ils avaient sauvé le concile.

⁴⁵ Il faut être fort prudent dans l'emploi des catégories: «minorité – majorité, conservateur – progressiste, gauche – droite». En effet, certains sont «conservateurs» sur un sujet mais «progressistes» sur un autre (voir par ex. le card. Suenens sur la mariologie et Mgr Parente sur la collégialité). Et certains ont évolué dans l'une ou l'autre direction pendant ou après le concile.

⁴⁶ Cfr. M. LAMBERIGTS - A. GREILER, *Concilium episcoporum est: The Interventions of Liénart and Frings Revisited, October 13th, 1962* dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, 73/1 (1997), pp. 54-71. L. DE CLERCK- M. LAMBERIGTS, *Le rôle de l'épiscopat belge dans l'élection des commissions conciliaires en octobre 1962*, dans J. LECLERCQ (éd.), *La Raison par Quatre Chemins. En Hommage à Claude Troisfontaines* (Bibliothèque Philosophique de Louvain, 73), Louvain-la-Neuve, 2007, pp. 279-305.

Smedt et Heuschen, ont joué un grand rôle dans la confection de listes «modèles» pour l'élection des commissions. Si les élections avaient eu lieu le 13 octobre, cela n'aurait pas été catastrophique puisque des listes avaient été ronéotypées –le vendredi soir du 12 octobre 1962– et diffusées à 500 exemplaires à partir du collège belge⁴⁷. Après le report de ces élections De Smedt et Heuschen ont grandement contribué à la composition de la liste dite «Européenne» dont 94 évêques (sur les 160 places à pourvoir) ont été élus. Les Belges n'avaient évidemment pas négligés de se mettre eux-mêmes sur cette liste avec le résultat que 4 des 7 évêques résidentiels ont été élus⁴⁸.

– Dans le travail des commissions l'influence des Belges a surtout été importante dans la commission doctrinale avec les évêques Charue et Heuschen et les *periti* Philips, Moeller, Thils, Prignon, Cerfaux, Rigaux et Delhaye et pendant la 4^e session les *periti* non officiels Heylen, Schillebeeckx et Dondeyne les ont rejoints.

Au Secrétariat pour l'unité il y avait également une forte influence belge avec De Smedt, Thils, Moeller, J. Hamer o.p., O. Degrijse c.i.c.m. et E. Beauduin.

Ajoutons que Mgr Calewaert, plutôt conservateur, a été rapporteur pour le chapitre VI de la constitution sur la liturgie, qui traitait de la langue vernaculaire et de l'autorité des conférences épiscopales, où il s'est laissé inspirer par le liturgiste français A.-G. Martimort.

Mgr Daem, évêque d'Anvers, ancien directeur général de l'Enseignement catholique de Belgique, est devenu le responsable final de la Déclaration *Gravissimum Educationis* et Mgr Onclin, canoniste louvaniste, a été avec Mgr Veuillot de Paris le rédacteur final de *Christus Dominus*.

– On peut souligner aussi que Mgr Himmer a joué un rôle important dans le groupe «Jésus, l'Église et les pauvres»⁴⁹.

5.2. *L'influence des Belges sur quelques textes importants du concile*

5.2.1. La Constitution dogmatique «Lumen Gentium»

Mgr Garrone, archevêque de Toulouse, a déclaré que *Lumen Gentium* était vraiment «le schéma belge»⁵⁰.

⁴⁷ Il est intéressant de constater que Mgr C. Morcillo se trouvait sur cette liste, ce qui était probablement dû à Suenens. Le 15 octobre 1962, Suenens avait écrit dans une lettre à V. O'Brien: «J'attends Morcillo de Saragosse qui doit me donner les réactions du monde espagnol à ce qui se passe au concile» (F. Suenens 571).

⁴⁸ Et –selon le règlement du concile– ni le card. Suenens, membre du *Secretariatus de negotiis extra ordinem*, ni Mgr De Smedt, déjà membre du Secrétariat pour l'unité, ne pouvaient plus être élus.

⁴⁹ Voir notamment Dom Helder CAMARA, *Lettres conciliaires (1962-1965)*, Paris, 2006.

⁵⁰ Cfr. A. PRIGNON, *Évêques et Théologiens de Belgique au concile Vatican II*, in Cl. Soetens, *Vatican II et la Belgique*, Louvain-la-Neuve, 1996, p. 164.

Dès le 15 octobre 1962, à l'instigation de Heuschen, Suenens a demandé à Philips de rédiger un texte alternatif pour le schéma *De Ecclesia*. Philips s'est mis tout de suite au travail mais en faisant appel à un groupe de théologiens internationaux (Rahner, Congar, Colombo, Ratzinger, Semmelroth, Lécuyer et Thils). Une première version était prête fin octobre et à la fin de la 1^{re} session une version amendée a été répandue à 300-400 exemplaires et provoqué une réaction violente du cardinal Ottaviani in aula le 1^{er} décembre.

Pendant la 1^{re} intersession, Suenens –devenu dans l'entre-temps responsable à la commission de coordination pour le *De Ecclesia*– a pu obtenir –grâce à Charue– que le texte de Philips soit choisi par la commission doctrinale comme nouveau texte de base. Dès la fin de février 1962, Philips devient effectivement le rédacteur final de *Lumen Gentium*⁵¹.

En juillet 1963, Suenens a pu obtenir, au cours de la réunion de la commission de coordination du 3-4 juillet 1963, que le chapitre sur le peuple de Dieu précède le chapitre sur la hiérarchie.

Lors de la 2^e session, c'est notamment grâce à la ténacité de Suenens que les *Quinque Propositiones* concernant la sacramentalité et la collégialité de l'épiscopat ont pu être votées. L'initiative était due à Dossetti et à Colombo mais Congar, Prignon, Moeller et surtout Philips ont travaillé à la dernière mouture du texte⁵².

À la fin de la 2^e session, le rôle de Heuschen, nouvellement élu dans de la commission doctrinale, devient important. Comme membre de la sous-commission V qui devait traiter *De collegialitate Episcoporum*, il réussit –avec Charue– à faire changer le texte «membrum corporis episcopalis aliquis constituitur vi consecrationis et communionis» en «vi consecrationis et communione» pour marquer que les deux éléments n'ont pas la même importance lors de la nomination d'un évêque. Le fait que le pouvoir de gouvernement d'un évêque ne dépend pas uniquement de la nomination du pape a été très important pour le dialogue œcuménique avec les Églises orthodoxes⁵³. Heuschen a surtout déployé une activité intense lors de la ventilation des 15.000 modi du *De Ecclesia* en octobre et novembre 1964.

Quand Paul VI, le 10 novembre 1964, exige l'introduction de quelques amendements dans le chapitre III et une Note explicative, c'est Philips qui se charge de la rédaction de la *Nota Explicativa Praevia*, qui fut approuvée par la commission doctrinale le 12 novembre 1964. Cette Note fut lue avec beaucoup d'emphase par Felici

⁵¹ Du 16 au 24 avril 1963, les consulteurs espagnols se sont réunis et ont ensuite envoyé leurs remarques et suggestions pour le nouveau *De Ecclesia* aussi bien à Suenens qu'à Philips (cfr. F. Suenens, 730-732, F. Philips, 533-536).

⁵² Cfr. M. LAMBERIGTS – L. DECLERCK, *The Role of Cardinal Léon-Joseph Suenens at Vatican II*, dans *The Belgian Contribution*, pp. 109-122.

⁵³ Cfr. LEO KENIS, *Diaries. Private Sources for a Study of the Second Vatican Council* dans *The Belgian Contribution*, pp. 44-50.

in aula le 16 novembre et suscita beaucoup de réactions parmi les Pères et surtout parmi des théologiens. En conséquence, Philips, Heuschen et Moeller furent obligés de calmer les esprits⁵⁴.

Pour le chapitre VIII *De Beata*, Philips a joué un rôle de médiateur entre les mariologues «maximalistes» et «minimalistes», même s'il a dû prendre position contre le cardinal Suenens qui avait reproché au schéma «un christocentrisme anti-marial». Charue a trouvé une formule de compromis sur la médiation mariale qu'il a défendue aussi bien chez Mgr Parente (protagoniste d'une définition de Marie comme médiatrice) que chez Paul VI (qui était opposé à un dogme sur la médiation mariale)⁵⁵.

5.2.2. La Constitution dogmatique «*Dei Verbum*»

Dans le schéma préparatoire *De Fontibus Revelatonis*, le rôle de L. Cerfaux avait déjà été important et il avait pu obtenir des améliorations substantielles du texte⁵⁶ grâce à l'appui de Philips, Hermaniuk et Kerrigan –tous deux anciens étudiants de Louvain– tout comme de Garofalo.

Toutefois, le 19 novembre 1962, De Smedt, parlant au nom du Secrétariat pour l'unité, a émis in aula des critiques sévères sur ce schéma, critiques qui ont largement contribué au vote défavorable des Pères et à la décision de Jean XXIII de créer une commission mixte (commission doctrinale et Secrétariat pour l'unité) devant rédiger un nouveau schéma. Charue tout comme De Smedt en font partie. Lors des réunions de cette commission en décembre 1962 et février 1963, ils se montreront comme des membres fort actifs.

Lorsqu'en mars 1964, la commission doctrinale décide de reprendre ce texte, c'est Charue qui est chargé par Ottaviani d'assumer la présidence de cette commission *De Revelatione*, dont cinq Belges font partie⁵⁷. Charue crée deux sous-commissions et présente habilement la présidence de la 1^{ère} sous-commission (sur le *Prooe-*

⁵⁴ On sait que la réaction était violente notamment chez deux jeunes *periti* Jorge Medina et J. Ratzinger. Ce dernier avait voulu convaincre le card. Frings de faire une intervention in aula pour demander des clarifications sur le statut de cette *Nota Explicativa Praevia*, ce qui aurait mis en danger le vote final du texte. Philips et Moeller ont réussi à calmer Ratzinger. Heuschen écrit à ce propos dans une lettre à sa sœur: «Par l'intermédiaire de quelques évêques allemands j'ai fait de mon mieux pour empêcher le card. Frings, excité par un jésuite [sic] allemand Ratzinger, prenne une initiative qui excite l'opposition... Comme ces *periti* peuvent être de grands enfants» (F. Heuschen 457). Cfr. L. DECLERCK, *Les Réactions de quelques «Periti» du Concile Vatican II à la «Nota Explicativa Praevia»* (G. Philips, J. Ratzinger, H. de Lubac, H. Schauf), dans *Notiziario. Istituto Paolo VI*, 61 (2011), pp. 47-69.

⁵⁵ Cfr. Carnets Charue, pp. 196-198, 207-210.

⁵⁶ Cfr. K. SCHELKENS, *Catholic Theology of Revelation on the Eve of Vatican II. A Redaction History of the Schema «De Fontibus Revelationis» (1960-1962)*, Leiden, 2010.

⁵⁷ Charue, Heuschen, Moeller, Prignon, Rigaux [Journal Charue, p. 169]. Voir aussi K. SCHELKENS, *Une recherche critique à propos de la soi-disant «Squadra Belga»*, dans *Oecumenica Civitas*, III (2003), p. 237.

mium et le Chapitre I) à Mgr E. Florit, archevêque de Florence. Dès le 25 avril 1964, le nouveau texte était prêt.

Lors de la 4^e session, au cours de la ventilation des *modi*, le pape intervient pour demander des changements du texte notamment concernant les rapports Tradition-Écriture, l'historicité et la *veritas salutaris*⁵⁸. C'est Philips qui une fois de plus intervient et sauve la mise, le 19 octobre 1965, en proposant de remplacer *veritas salutaris* par la formule «*veritatem quam Deus nostrae salutis causā, litteris sacris consignari voluit*» (*Dei Verbum*, 11)⁵⁹.

5.2.3. La Constitution pastorale «Gaudium et Spes»

Dans le plan qu'il présenta en mai 1962 à Jean XXIII, Suenens avait énoncé sous la rubrique *Ecclesia ad extra* plusieurs thèmes qui se retrouveront dans la constitution *Gaudium et Spes*. Pour cette raison, Jean XXIII confia à Suenens la responsabilité du fameux schéma XVII (devenu plus tard Schéma XIII) au sein de la commission de coordination.

N'étant pas satisfait des premières esquisses du schéma, rédigées en mai 1963, Suenens obtient de pouvoir faire rédiger lui-même une introduction à ce schéma (ce qui deviendra la première partie du texte conciliaire) lors de la réunion de la commission de coordination du 4 juillet 1963. En septembre 1963 un groupe de théologiens (composé de Philips, Tucci, Prignon, Moeller, Congar, Delhaye, Dondeyne et Rahner) se réunit à Malines pour rédiger une version de ce texte. Cette version ne sera toutefois pas retenue et, à partir de 1964, un nouveau texte (dit texte de Zürich) est élaboré sous la direction de Häring. En novembre 1964, nouveau changement: il est décidé que le texte sera refait sous la direction de Haubtmann. Philips est toutefois chargé de revoir le texte et d'aider Haubtmann (qui ne connaissait pas suffisamment le latin) pour diriger les débats de la grande commission mixte comptant parfois jusqu'à 100 personnes. Philips se met ici loyalement au service de Haubtmann⁶⁰.

Suenens, de son côté, fera tout son possible pour que le concile consacre le temps nécessaire aux thèmes importants de la société moderne et aussi pour que le texte garde le rang d'une vraie constitution conciliaire –pastorale bien sûr– et ne soit donc pas réduit au rang de *Litterae pastorales* comme certains le souhaitaient, ce qui aurait grandement diminué son autorité.

⁵⁸ Charue, dans une audience du 12.10.1965, n'avait pu tranquilliser les inquiétudes du pape à ce sujet (Journal Charue, pp. 268-269).

⁵⁹ Non sans raison Mgr Parente disait alors à son voisin Mgr Frani : «*Quod eiecimus per portam, reintroducunt per finestram*» (Carnets Charue, p. 273).

⁶⁰ C'est pendant la 3^e intersession que Philips a reçu des suggestions concernant le désarmement et le rôle des chrétiens dans les institutions internationales provenant de l'auditeur laïc espagnol R. Sugranyes de Franch (F. Philips 2431-2432).

Dans le chapitre concernant la culture, les Belges ont été très actifs: Mgr Charrue présidait la sous-commission et il était assisté par Moeller, Dondene et Rigaux.

Pendant tout le concile Suenens s'est également investi pour obtenir un élargissement de la morale traditionnelle concernant les moyens de contraception. Très tôt, en mars 1963, il avait obtenu de Jean XXIII la constitution d'un groupe pour étudier les problèmes de la démographie, groupe qui sous Paul VI devient la *Commissio pontificia pro studio populationis, familiae et natalitatis*. Par un discours in aula retentissant, le 29 octobre 1964, Suenens obtiendra l'élargissement de cette commission de 15 à 58 membres⁶¹.

Le chapitre sur le mariage et la famille a été rédigé par un petit groupe réuni autour de Mgr Heuschen et comprenant Delhaye, Schillebeeckx, Heylen et le Père B. van Leeuwen (hollandais). Dans les journées dramatiques de fin novembre 1965, Philips ayant dû quitter le concile à cause de sa maladie, c'est Heuschen et Heylen qui ont trouvé un compromis au sujet du problème de la contraception après l'envoi de *modi* de Paul VI. Le 29 novembre, Prignon a été en mesure d'assurer à Suenens que le texte corrigé laissait la question indécise et donc ouverte. Ce ne fut qu'à cette condition que le cardinal accepta de ne pas déclencher une campagne de voter *non placet* concernant ce chapitre⁶².

5.2.4. La Déclaration sur la liberté religieuse «Dignitatis humanae»

Le texte sur la liberté religieuse avait une valeur pour ainsi dire symbolique et était considéré par les «frères séparés» comme un préalable indispensable au dialogue œcuménique.

À peine nommé membre du Secrétariat pour l'unité, De Smedt, avec l'aide de L. Janssens, R. Aubert, A. Dondene et J. Hamer, prépare un premier texte sur ce thème en vue de la réunion de la sous commission IV à Fribourg le 27 décembre 1960.

Pendant tout le concile De Smedt est resté le rapporteur de ce texte controversé qu'il a dû présenter jusqu'à sept fois aux pères conciliaires.

À la fin de la 2^e session, dans une lettre au card. Suenens, Mgr De Smedt écrit que Mgr Morcillo lui a dit qu'il ne combattra pas ce schéma et qu'il a été invité au collège espagnol pour discuter du texte avec quelques évêques et leurs *periti*⁶³.

⁶¹ Suenens avait conclu avec fougue oratoire et pathos son discours en disant: «Adiuro vos Fratres. Vitemus novum processum Galilei. Unus enim sufficit pro Ecclesia». Il est inutile de dire que ce discours a souverainement déplu à Paul VI.

⁶² Cfr. Journal Prignon, pp. 217-258. J. GROOTAERS et J. JANS, *La régulation des naissances à Vatican II: une semaine de crise*, Leuven-Paris-Sterling, VA, 2002.

⁶³ Cfr. F. Suenens 2561. Le 29 janvier 1964, Mgr Morcillo envoie au card. Ottaviani neuf pages d'observations sur le *De Libertate religiosa*, signées également par Mgr Jaime Flores, évêque de Barbastro (cfr. F. Philips 1705, 1707). Il est symptomatique que Morcillo adresse ces remarques à Ottaviani (président de la commission doctrinale) et non pas à Bea (président du Secrétariat pour l'unité, qui était responsable du texte).

Le 19 novembre 1964, des tensions dramatiques se sont produites dans l'aula conciliaire quand De Smedt, après avoir présenté la nouvelle version du texte, fut obligé d'annoncer en même temps que le vote n'aurait pas lieu. La raison, invoquée par divers évêques, était qu'un texte profondément changé devait, suivant le règlement, être soumis à un nouveau débat in aula avant le vote⁶⁴. Le lendemain, lors d'une audience, Paul VI consola l'évêque de Bruges en lui disant: «À la 4^e session *notre* texte passera». Ce «*notre*», utilisé par le pape, mit effectivement beaucoup du baume dans son cœur⁶⁵.

De Smedt, lors des multiples versions du texte, a souvent dû accepter des transformations qu'il n'aimait pas (surtout quand une approche plus juridique de la liberté religieuse a été prônée par J. C. Murray et Mgr Pavan, à partir de la 3^e session). Mais il a toujours défendu loyalement le texte arrêté par le Secrétariat pour l'unité. Son grand talent oratoire a rendu beaucoup de services au texte mais l'a aussi parfois

⁶⁴ De Smedt était profondément indigné par cette manœuvre car, pour rencontrer les objections de la minorité, il avait accepté que le texte soit changé de manière très importante. Or, c'était cette même minorité qui empêchait le vote. Ceci l'amena à déclarer en privé au collège belge: «Vous n'allez quand même pas me dire que ce genre de manœuvres peut venir du Saint Esprit».

⁶⁵ C'est dans ces circonstances que De Smedt a reçu une lettre, datée du 7 décembre 1964, d'Aureli M. Escarré abbé de Monserrat, qui vaut la peine d'être citée [on a transcrit la version originale, malgré des fautes de français] (F. De Smedt 1266):
«Excellence,

Au nom de plusieurs personnalités catalanes, d'intellectuels et de jeunes, j'ai l'honneur de vous manifester l'agrément que nous tous avons par l'effort et par le travail accompli par V. E. au Concile en faveur de la liberté religieuse. Nous avons suivi, avec un intérêt croissant, votre activité dans cette affaire, de la façon, la plus privilégiée dans un pays, officiellement catholique, où l'information sur le Concile, très dirigée et modifiée, nous arrive très partiellement.

Avec l'agrément nous voulons ajouter la demande à V.E. de poursuivre, avec le même courage, cette mission de défendre la vérité et la liberté la plus fondamentale. En plus d'être une grande mission pour la cause de l'Église entière, certes qu'elle sera aussi pour nous une voix autorisée qui nous aidera à travailler, en Espagne, pour une partie de la catholicité qui a peur de la vérité et de la liberté.

Malgré la publicité, dirigée aussi, qu'on a fait de la démocratie et des grandes qualités des structures officielles existantes dans notre pays en face de l'étranger, au fond nous devons vivre soumis à la pression d'une tyrannie idéologique et d'une vigilance policière. Cette situation aggravée par l'isolement traditionnel du catholicisme espagnol, nous conduit à vivre dans les ténèbres d'une ignorance et d'une superbe édifiée sur de faux fondements. Le problème de l'Église espagnole on doit le résoudre en tenant compte qu'elle ne peut pas se considérer pratiquement comme une église nationale, mais à l'échelle de l'Église universelle. Seulement ainsi nous pourrons retrouver une normalité et une perfection de vie spirituelle et politique que des siècles Espagne n'a pas connue.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments très dévoués dans le Seigneur.

(signé) + Aureli M. Escarré, ab. de Monserrat

P.S Je dois vous écrire de France, pour éviter la censure policière; en fait la police examine très souvent ma correspondance. Si vous voulez m'adresser une parole vous pouvez diriger votre lettre à:

Mngr [sic] André Boyer-Mas

La Seigneurie

Saint Jean de Luz

(France)»

desservi car, forcé de présenter des textes fort différents, il s'obligeait à garder le même enthousiasme⁶⁶.

Notons aussi que, le 28 octobre 1965, le cardinal Wyszinski a soulevé de nouvelles objections contre le texte. À ce moment, De Smedt a eu recours aux services de Mgr Wojtyła, ancien élève du collège belge, ce qui lui a permis de trouver un compromis.

VI. UN BILAN PROVISOIRE

Esquissons brièvement quelques aspects négatifs et positifs de l'activité des Belges au concile.

6.1. Le rôle des Belges a été critiqué, pendant et après le concile. À côté de quelques reproches mineurs (à savoir que les Belges ne faisaient confiance qu'à leurs compatriotes ou qu'ils avaient une influence trop grande⁶⁷), la critique la plus fondamentale a été que les Belges ont fait trop de concessions à la «minorité», ce qui a atténué la teneur d'un certain nombre de textes importants. Les critiques ajoutaient que ces compromis n'étaient nullement nécessaires puisqu'environ trois quarts des Pères conciliaires étaient gagnés aux idées modérément «progressistes»⁶⁸.

Ainsi G. Dossetti, théologien du cardinal Lercaro, formulera assez vite des critiques sur le nouveau projet du *De Ecclesia* de Philips (et à la 3^e session surtout sur la *Nota Explicativa Praevia*). Congar fait lui aussi des réserves sur certains textes et H. Küng était encore beaucoup plus dur et radical⁶⁹.

Il est exact que certains textes (par ex. le *De Ecclesia*) ont perdu de leur nouveauté et de leur force originale parce qu'on a dû tenir compte à de multiples reprises des remarques de la «minorité». Les Belges eux-mêmes en étaient conscients⁷⁰. À

⁶⁶ Congar note le 19 septembre 1965: «Hauptmann me dit que De Smedt est très démonétisé dans l'opinion. Il a successivement présenté, et avec un accent très triomphant, des textes différents. Cela n'a pas laissé une impression de sérieux» (Journal Congar, II, p. 397).

⁶⁷ Par ex. le 3 avril 1965, de Lubac note: «Le P. Martelet n'a pas caché là-dessus son sentiment au groupe belge, qui est un peu trop sûr de lui, et qui ne semble nullement enclin à suivre l'avis des évêques. Il y a là un entêtement et un essai d'accaparement regrettables. Mgr Philips, Belge lui-même, et désireux de voir le travail aboutir dans les délais convenables, se montre lui-même réticent dès qu'il s'agit de changer ou d'introduire quelque chose d'un peu substantiel. Le P. Congar estime lui aussi que le groupe belge est un peu indiscret» (Carnets de Lubac, II, p. 370).

⁶⁸ E. Schillebeeckx mentionne des disputes avec Philips à ce sujet (cfr. E. SCHILLEBEECKX, *Theologisch Testament. Notarieel nog niet verleden*, Baarn, 1996, p. 41).

⁶⁹ Cfr. H. KÜNG, *Erkämpfte Freiheit. Erinnerungen*, München-Zurich, 2002, p. 460. Un expert allemand n'a pas hésité à déclarer que Philips avait donné son accord pour rédiger la *Nota Explicativa Praevia* parce qu'il attendait une promotion importante à la Curie et que c'était le prix qu'il devait payer pour accéder à cette charge! (Journal Prignon, p. 138).

⁷⁰ Le 24 mai 1965, Philips note: «Quand je relis maintenant le texte de *Lumen Gentium*, j'ai moi aussi, comme le dit Mgr Parente, l'impression que "È pero una bella pagina!" surtout le chapitre I et dans une

certains moments⁷¹ les tensions étaient dramatiques et on était placé devant le dilemme cornélien: ou bien faire un compromis, tout en gardant l'essentiel du texte, ou bien courir le risque que le vote soit remis à plus tard avec le danger réel que le texte ne soit jamais plus approuvé par le concile.

Dans ces circonstances un certain nombre de Belges (Suenens, Charue, De Smedt, Heuschen, Philips, Prignon, Heylen) ont jugé en âme et conscience qu'une solution de compromis, qui gardait l'essentiel du texte était préférable. Dans des circonstances analogues, des membres du Secrétariat pour l'unité (le card. Bea, Mgr Willebrands et le Père Duprey) ont eu la même attitude concernant les *modi* du pape au sujet d'*Unitatis redintegratio*⁷².

Dans le jugement que l'histoire portera un jour sur cette attitude, il faut aussi tenir compte de la position de Paul VI. Si pendant le concile beaucoup croyaient que Paul VI voulait surtout faire des concessions à la «minorité» pour arriver à une quasi-unanimité, de nos jours il devient de plus en plus évident que Paul VI lui-même a opté à plusieurs reprises pour des positions plus «traditionnelles»⁷³.

6.2. Le grand mérite des évêques et *periti* qui ont pris a cœur l'*aggiornamento*, parmi lesquels les Belges ont tenu un grand rôle, a été de délivrer les textes conciliaires de l'emprise de la scolastique traditionnelle des milieux de la curie. Ils ont donné aux textes une structure nouvelle où on a affronté avec une grande ouverture les problèmes de l'Église, de l'homme moderne et du monde. Les Belges ont fait cette transformation dans un esprit de conciliation et de communion. Que de fois Philips n'a-t-il pas répété: «Un concile ne peut pas compter des vainqueurs ni des vaincus».

Les résistances à vaincre ne pouvaient cependant être sous estimées:

- Il faut par exemple se souvenir qu'en 1950 et 1954 des théologiens connus du concile (comme de Lubac, Congar, Rahner) avaient été frappés par des mesures disciplinaires romaines (mise à l'index, défense de publication, exil) et qu'en 1960 les livres de Teilhard de Chardin devaient être retirés des bibliothèques des séminaires. Pour comprendre cette mentalité il suffit de relire les schémas préparatoires, dont on croyait qu'ils seraient approuvés, pratique-

certaine mesure le II. Le passage sur les évêques a souffert des ajouts innombrables destinés à garantir la primauté. Le texte aurait pu être, par exemple au n. 22 sur la collégialité, une déclaration de grande ampleur, surtout par rapport à l'Orient. La doctrine reste sans doute la même, mais il y a un rempart de précautions pointues, en sorte que ce qui aurait pu faire bonne impression est grandement gâché» (Carnets Philips, p. 142).

⁷¹ On peut penser notamment à quelques péripéties de *Lumen Gentium*, *Nostra Aetate*, *Dei Verbum*, *Divinitatis humanae*, *Gaudium et Spes*.

⁷² Cfr. M. VELATI, *L'ecumenismo al Concilio: Paolo VI e l'approvazione di «Unitatis redintegratio»*, dans *Cristianesimo nella storia*, 27 (2005), pp. 427-475.

⁷³ On peut penser notamment à la collégialité, l'historicité des évangiles, la morale conjugale. Seule l'ouverture des archives vaticanes de ce pontificat permettra d'arriver à un jugement plus définitif.

ment sans problèmes, par les Pères conciliaires. Les critiques parfois acerbes de H. de Lubac dans ses *Carnets du Concile* en témoignent.

– Une autre difficulté était que pratiquement toutes les positions-clés du concile se trouvaient dans les mains des «conservateurs»: le président de la commission de coordination, Cicognani –en même temps secrétaire d’État–, le secrétaire général P. Felici, homme fort intelligent et travailleur⁷⁴, et les présidents des commissions conciliaires, qui étaient toutes présidées par des préfets des congrégations, ce qu’on a appelé le péché originel du concile⁷⁵.

Le mérite des Belges a été de chercher, ensemble avec d’autres, une «via media» pour mener à bon port les textes du concile. Pour arriver à ce résultat, les Belges ont durement travaillé avec une grande compétence, ils ont pu conclure des compromis et à certains moments cruciaux du concile, ils ont assumé une grande responsabilité.

EN GUISE DE CONCLUSION

Pour conclure, nous voulons passer la parole à deux témoins privilégiés de la *squadra belga*.

Le 14 mars 1964 le Père Congar note dans son Journal:

On a dit de ce concile: «*Primum Concilium Lovaniense, Romae habitum*». C'est assez largement vrai, au moins pour la théologie...

Les Belges ne sont pas nombreux... mais ils sont *partout*... Ils se connaissent, souvent sont camarades de cours et se tutoient. *Ils ont confiance dans la compétence des leurs...*

Ils sont très efficaces... Ils s'alertent entre eux... ils se communiquent... On sait que le centre de travail est là [au collège belge].

Les Belges ont une attitude militante, offensive. Ils ne se contentent pas, comme les Français, de proposer timidement des corrections de détail, en reprenant le texte tel qu'il est. *Ils modifient le texte...*

Les Belges *osent*. Ils n'ont pas été croissés, ils ne se sentent pas surveillés comme nous...

Les Belges ont, pour le travail, des qualités remarquables. Ils sont *concrets...*

Nos évêques [français] n'ont pas de technique; ils ne travaillent pas avec les experts. Chez les Belges, les évêques et les experts travaillent *ex aequo*, au plan d'anciens élèves de

⁷⁴ Dans ses *Mémoires sur le Concile Vatican II* (non publiées, cfr. F. Suenens 2784, p. 62) Suenens écrivait: «Il [Felici] était 24h. sur 24h. opposé aux tendances du concile; il a certainement été un extraordinaire apport pour l’élément conservateur, qui s’appuyait sur lui et qui s’appuyait aussi sur le cardinal Cicognani, qui a, à chaque occasion, manifesté la tendance d’extrême conservatisme et qui occupait une position extrêmement importante».

⁷⁵ Quand Suenens regrettait devant Jean XXIII que les présidents des commissions conciliaires étaient tous préfets d'une congrégation romaine, celui-ci lui a répondu: «Ha ragione Lei, ma mi ha mancato il coraggio» (L. J. SUENENS, *Souvenirs et Espérances*, p. 60)

Louvain... Les experts belges (sauf Rigaux, mais la qualité d'ancien de Louvain recouvre la tare d'être religieux) sont des séculiers...

Tout le mouvement du concile en sa Commission théologique a été de passer des collèges romains aux centres théologiques extra-romains. Mais de telles universités il n'y a que Louvain qui a été efficace. Qu'ont fait les facultés théologiques de nos Instituts catholiques [français]? Pratiquement rien. Aucun de nos évêques venant d'elles n'a apporté quelque chose. Constatation bien attristante!!!⁷⁶.

Et le 1 novembre 1965, Philips, condamné au repos absolu, écrit avant son retour en Belgique:

Le sentiment de n'avoir rien d'urgent à faire est pour moi tout à fait extraordinaire. Le concile a été pour moi une lourde charge. Mais maintenant tout est pratiquement terminé. Je puis donc m'effacer en toute tranquillité. Et si Dieu me donne la force, je pourrai écrire encore quelques livres que beaucoup attendent.

Cela a été une très curieuse histoire qui m'a permis d'apprendre beaucoup sur l'homme. Elle n'a pas toujours été encourageante. J'ai l'impression que beaucoup d'écclesiastiques ont plus besoin de vertu intellectuelle que d'intelligence. Un tel fait ne plaide pas vraiment en faveur de corporation. Parfois, et même souvent nous manquons d'«humanité». L'angoisse de l'orthodoxie joue chez beaucoup un mauvais rôle: mais ceci provient d'un côté d'un manque de foi, et d'un autre côté d'un manque d'information et de formation scientifique. Ce manque est comblé inconsciemment par une rigidité.

Pourtant, il apparaît que plusieurs interprètent l'orthodoxie d'une façon très large et même trop large. Cela nous a fait plus d'une fois de la peine, parce que cela a rendu très difficile notre effort pour une compréhension tranquille et large.

Le Saint-Esprit écrit droit avec toutes ces lignes courbes. Ce n'est pas seulement du travail humain, Dieu merci!

Certains trouvent que le Concile n'en valait pas la peine. Mais j'ai l'impression qu'ils sont peu nombreux. Beaucoup lisent les textes très superficiellement et apportent immédiatement une critique acerbe. Cela ne fait pas preuve de capacité intellectuelle ni d'humilité. Les ecclésiastiques n'«écoutent» pas suffisamment...

J'espère avoir accompli mon travail avec honnêteté. *Sed Dominus est qui iudicat*⁷⁷.

⁷⁶ Journal Congar, II, pp. 53-57, *passim*.

⁷⁷ Carnets Philips, pp. 155-156.